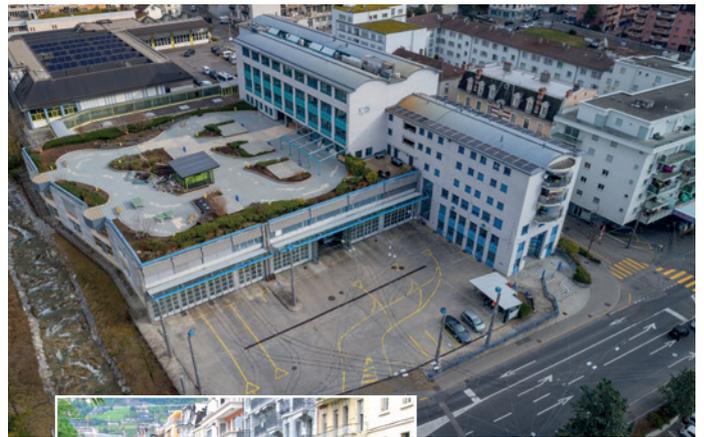


VMCV EN ROUTE VERS LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

VMCV, la compagnie de transports publics de la Riviera vaudoise, transporte plus de 8 millions de passagers par année sur l'ensemble de son réseau. Grande consommatrice d'énergie en raison de ses besoins importants en traction, elle a répondu à ses exigences légales en mettant en place une convention d'objectifs.

Lancé en 2016, ce programme intègre des mesures à plusieurs niveaux: l'optimisation du système de chauffage, l'assainissement du système de régulation de la production de chaleur et de ventilation, mais également la mise à jour de l'éclairage de locaux par des luminaires LED.

L'ensemble des démarches a permis d'économiser 15% d'énergie au total. Des résultats probants et factuels qui confirment l'engagement environnemental de l'entreprise clarensoise et l'efficacité des programmes énergétiques.



LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES



417'825 kWh

sont économisés chaque année, soit l'équivalent de la consommation de 104 ménages moyens suisses.

PLUS DE
CHF 60'000.-

sont économisés chaque année grâce aux mesures sélectionnées.

47 tonnes de CO₂

sont économisées chaque année, l'équivalent du rejet annuel de 7 personnes.

DANS QUEL CONTEXTE AVEZ-VOUS ENTREPRIS VOS DÉMARCHES DE GRAND CONSOMMATEUR ?

Les démarches entreprises sont le fruit d'une initiative de Romande Energie, qui nous a proposé un audit énergétique de notre entreprise et la mise en œuvre, le cas échéant, d'un train de mesures visant à diminuer notre consommation. L'objectif était de mettre en évidence les mesures présentant à la fois un bon potentiel d'amélioration et un retour sur investissement de 2 à 4 ans, et ainsi répondre à la nouvelle obligation des grands consommateurs d'énergie. L'ensemble de la démarche est légitimé par une convention d'objectifs avec la Confédération et validé par le Canton de Vaud.

QUELLES MESURES AVEZ-VOUS ENTREPRISES ?

Plusieurs actions ont été menées. Nous avons notamment installé des panneaux solaires photovoltaïques sur les toits des ateliers et du bâtiment administratif. Nous avons également renouvelé l'ensemble de l'éclairage avec des LED, changé notre système de commande et de surveillance de nos installations CVC et enfin amélioré notre production d'air comprimé et son stockage pour réduire les pertes.

PRÉVOYEZ-VOUS D'AUTRES ACTIONS PAR LA SUITE ?

Nous avons plusieurs projets en gestation. Par exemple, l'installation d'un groupe de batteries nous permettra de stocker l'énergie produite par nos panneaux solaires. Nous avons également prévu de remplacer le chauffage au sol de la remise et des aérothermes des ateliers par des panneaux rayonnants et souhaiterions évaluer la pertinence d'optimiser la récupération de l'énergie de freinage de nos trolleybus.

Enfin, l'eau osmosée de notre installation de lavage des véhicules, très coûteuse, est traitée avant d'être envoyée dans les canalisations des eaux usées. Un projet de recyclage de ces eaux traitées est à l'étude.

QUEL CONSEIL POURRIEZ-VOUS DONNER À D'AUTRES ENTREPRISES FAISANT FACE À LA MÊME PROBLÉMATIQUE ?

Une consommation d'énergie contrôlée et des mesures d'économie ciblées et pertinentes doivent avoir leur place dans les objectifs de chaque entreprise. Identifier dans un premier temps les mesures simples à mettre en œuvre, avec un retour sur investissement (ROI) rapide. Les services proposés par Romande Energie sont multiples et permettent à chaque entreprise, petite ou grande, de trouver des mesures qui vont contribuer d'une part à diminuer ses charges et, d'autre part, à diminuer son empreinte carbone à l'égard de nos générations futures.



Sylvain AMIGUET

Responsable Technique

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

des mesures
sélectionnées
en seulement
11 mois